



Je suis en arret et je recois un recomande de mon patron

Par **conduc01**, le **19/03/2013** à **14:09**

Bonjour,

je suis conducteur de travaux, et en arret depuis 5 mois pour depression serieuse avec un suivi par une psychotherapeute. au debut mon patron m'a passé de tres nombreux coup de fil pour recuperer soi disant des dossiers que je n avais pas il m'a meme envoyer les gendarmes ce qui a mon sens est une abheration qu'il se soit deplacer pour sa. en discutant avec le comptable de la societe j ai appris que le patron avait embauché quelqu'un a mon poste en CDI pour me remplacer or il n'y a pas de place dans l'entreprise pour deux poste comme celui la. a t il le droit?

et aujourd'hui je reçoit un recommandé me demandant de restituer du materiel qui m'a ete offert par un fournisseur pour ME remercier, de payer les reparations de mon tel pro qui a etait endomage et qui selon lui est inutilisable or il est allé sur une messagerie mail que j avais creer avec le telephone pour supprimer tous les messages envoyés apres 17h30 mon heure théorique de fin de travail (car pour des raisons d'argent il m'a mis TAM a l'heure et non au forfait) et il me prepare une liste de tout les repas superieur a 15€ que j ai payer avec la carte bleu de la boite ce qui veut dire que tout les repas ou j ai invité des cliets seront pour ma poche!

que dois je faire?

merci d'avance